

l'Asie mineure, le Japon et Hong Kong, le Mexique et l'Amérique du Sud, les Caraïbes, l'Australie et les États-Unis (y compris Hawaii). Trente-et-une compagnies aériennes étrangères assurent des services à horaire fixe entre le Canada et les autres pays.

Dans son Répertoire des services aériens commerciaux du Canada, la Commission canadienne des transports (Comité des transports aériens) classe les transporteurs aériens commerciaux en deux groupes principaux: nationaux et internationaux.

Les transporteurs aériens nationaux, dont l'activité ne s'exerce qu'à l'intérieur du Canada, se subdivisent en sept classes: 1° Transporteurs à horaire fixe offrant un service de transport public des personnes, des marchandises ou du courrier vers des points désignés et suivant un horaire, à un tarif unitaire; 2° Transporteurs à services réguliers entre points déterminés offrant autant que possible un service de transport public des personnes, etc. vers des points déterminés, à un tarif unitaire; 3° Transporteurs entre points déterminés offrant un service de transport public vers certains points compte tenu des exigences du trafic et des conditions d'exploitation, à un tarif unitaire; 4° Transporteurs à services d'affrètement offrant un service de transport public à partir d'une base indiquée dans le permis, à un tarif au mille ou à l'heure pour l'affrètement de l'avion entier, ou à d'autres tarifs que peut permettre le Comité des transports aériens; 5° Transporteurs à forfait n'offrant pas de service de transport public mais transportant des personnes ou des marchandises uniquement sous contrat; 6° Aéro-clubs, organismes constitués sans but lucratif qui s'occupent de l'entraînement au vol des pilotes et des amateurs de navigation aérienne; 7° Transporteurs spéciaux offrant des services à des fins que ne prévoit aucune autre classe, comme par exemple la photographie et les relevés aériens, l'épandage de produits (poudrage des cultures, ensemencement), l'inspection aérienne, la reconnaissance et la publicité, la protection aérienne (lutte contre les incendies, dispersion du brouillard), la construction au moyen d'avions et les services d'ambulance et de secours.

Les transporteurs aériens internationaux, qui assurent le service entre des points du Canada et d'autres pays, constituent deux autres classes: 8° Transporteurs internationaux à horaire fixe offrant un service de transport public vers des points désignés et suivant un horaire, à un tarif unitaire; et 9° Transporteurs internationaux, c'est-à-dire transporteurs aériens nationaux et étrangers offrant les mêmes services commerciaux que les transporteurs aériens nationaux des classes 2, 3, 4 et 5.

15.5.2.1 Transporteurs internationaux du Canada

Air Canada, société de la Couronne constituée en 1937 sous le nom de *Trans-Canada Air Lines*, transporte des personnes, du courrier et des marchandises sur un réseau aérien de 89,000 milles vers 57 destinations au Canada, aux États-Unis, dans les îles Britanniques, en Europe et dans les Antilles. A cause notamment des pressions récessionnistes en Amérique du Nord et en Europe, la compagnie a peu progressé en 1971, mais l'amélioration de la conjoncture économique devait agir comme stimulant et permettre d'enregistrer des chiffres records pour 1972. En 1971, Air Canada a transporté 7,4 millions de passagers payants, soit à peu près le même nombre qu'en 1970; en 1972, le nombre était de 8,3 millions. Un faible revenu net de 1,7 million de dollars a été enregistré en 1971, comparativement à une perte de 1 million l'année précédente, mais on prévoyait un sursaut en 1972.

Le niveau sans précédent des recettes et du trafic enregistré en 1972 a été durement touché en janvier et en février par des grèves qui ont provoqué l'interruption des services de contrôle de la circulation aérienne et, en juin, par le débrayage d'une journée des pilotes en protestation contre les détournements d'avions. Toutefois, des records ont été établis quant au nombre de passagers transportés en un jour, en un mois et en une année.

Le nombre de sièges-milles sur les vols réguliers est monté en 1972 à 12,169 millions, comparativement à 11,706 millions en 1971. Les passagers-milles payants ont augmenté de 23,0% pour atteindre 7,901 millions, résultat notamment de mouvements accrus dans la zone de l'Atlantique Nord. La part de l'élément passager dans l'ensemble du système s'est élevée à 64,9%, contre 55,0% en 1971. Les tonnes-milles payantes ont augmenté de près de 20,0% pour se chiffrer à 1,060 millions. Le fret a continué à progresser de façon satisfaisante, augmentant de 11,0% en 1972 pour atteindre 223 millions de tonnes-milles. Le courrier par avion a totalisé 35,8 millions de tonnes-milles, soit une augmentation de 8,0% sur 1971, et les messageries ont progressé de 10,8% pour se chiffrer à 9,8 millions de tonnes-milles.

Les recettes provenant du transport des passagers, qui représentent 80% des recettes totales, se sont établies à 410 millions de dollars en 1971 au lieu de 387 millions en 1970. Les